

NOUVEAU



IPSO CAMPUS

Groupe Studavenir

SPORT



INITIAL / ALTERNANCE

HORS ET SUR PARCOURS

BPJEPS MULTI-ACTIVITÉS PHYSIQUES OU SPORTIVES POUR TOUS (BPJEPS MAPST)

Diplôme d'Etat de niveau IV, délivré par la DRAJES et enregistré sous le n°40480 au RNCP, échéance d'enregistrement au 01/12/2029

Objectif de la formation :

Le **BPJEPS Multi-Activités Physiques ou Sportives pour Tous** forme des **éducateurs sportifs polyvalents** capables d'encadrer des activités physiques **variées** auprès de **tous les publics**, dans une logique de **loisir, santé et bien-être, en toute sécurité**.

À l'issue de la formation, le diplômé est en mesure de **concevoir, animer et évaluer des séances sportives**, en cohérence avec **le projet de la structure qui l'emploie**.

Le **BPJEPS MAPST** couvre un éventail très large d'activité :

- ▶ **Les activités physiques d'entretien corporel (APEC) :**
Cours de renforcement musculaire, de stretching, danse, gymnastique, parkour, street-workout...
- ▶ **Les activités physiques jeux sportifs (APJS) :**
Sports collectifs, sports de raquette, sports d'opposition, athlétisme, sports d'adresse...
- ▶ **Les activités physiques en espace naturel (APEN) :**
Course d'orientation, VTT, randonnée pédestre, marche nordique, escalade, tir à l'arc, canoë / paddle...

L'éducateur MAPST intervient auprès de différents publics : **Enfants, Adolescents, Adultes, Seniors**

Durée : 11 mois

Prochaines dates prévisionnelles :

Formation ouverte sur Lyon et Annecy : du 21/09/2026 au 08/07/2027.

Volume horaire :

- ▶ **En alternance** le volume horaire sera de **984h** en structure pour arriver à l'équivalent d'un temps plein (**1607h** sur un contrat de **12 mois**).
- ▶ **En cas de stage et non d'alternance**, la durée en structure sera équivalente au temps en OF, soit **623h**.
- ▶ La formation se déroule de septembre à juillet.

Horaires : sur des créneaux pouvant aller de **8h30 à 16h30**.

Lieux de formation :

Notre programme de formation se déroule à **IPSO Campus Annecy et Lyon**. **Formation sur Grenoble en cours d'habilitation, sous réserve d'acceptation.**

Public concerné :

- ▶ Personnes souhaitant exercer le **métier d'éducateur sportif**
- ▶ Jeunes en poursuite ou reprise de parcours professionnel
- ▶ Personnes en **reconversion** professionnelle dans le sport
- ▶ **Sportifs souhaitant se professionnaliser**

Prérequis :

- ▶ Ce dispositif de formation s'adresse à toute personne âgée de **16 ans minimum**, titulaire du certificat de participation à l'appel de préparation à la défense ou journée du citoyen, ayant une pratique sportive régulière.
- ▶ Obtenir les TEP (Test des Exigences Préalable) auprès du CREPS.
- ▶ Valider les phases de sélection d'IPSO Campus
- ▶ Être âgé de plus de **16 ans** (des dérogations sont acceptées dans certains cas),
- ▶ Justifier d'un certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (pour les moins de 25 ans),
- ▶ Justifier d'un certificat médical d'aptitude de moins de **3 mois** avant la formation,
- ▶ Avoir passé avec succès le PSC1 ou le SST (Prérequis secourisme),
- ▶ Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour crime ou délit (code du sport L219-9).

Débouchés professionnels :

Le titulaire du **BPJEPS MAPST** peut exercer au sein de :

- ▶ Associations sportives
- ▶ Collectivités territoriales
- ▶ Structures de loisirs et de vacances
- ▶ Établissements scolaires (temps périscolaire)
- ▶ Centres socio-culturels
- ▶ Bases de loisirs

Métiers visés :

- ▶ **Éducateur sportif polyvalent**
- ▶ **Animateur sportif**
- ▶ **Animateur d'activités physiques pour tous**

Retrouvez toutes nos formations sur
www.ipso-campus.com



IPSO Campus Annecy
86 avenue d'Aix les Bains,
74000 Annecy
04 50 51 59 12

IPSO Campus Grenoble
6 rue de Chamrousse,
38100 Grenoble
04 56 85 88 91

IPSO Campus Lyon
111-113 rue du 1^{er} Mars 1943,
69100 Villeurbanne
04 78 53 77 48

Modalités d'inscription :

- ▶ **Déposer un dossier d'inscription en ligne à minima 1 mois avant le démarrage de la formation**
- ▶ **Réception de votre candidature**
- ▶ **Entretien de motivation & tests écrits**
- ▶ **Décision d'admission**
- ▶ **Inscription définitive** : votre inscription est enregistrée définitivement une fois que votre dossier est complet (pièces administratives, financement personnel ou prise en charge par un organisme, structure d'accueil conventionnée)

Nombre de places :

Elle accueille entre **8 et 20 participants** en parcours complet.

Organisation de la formation :

La formation est organisée selon un principe d'alternance entre :

- ▶ Des enseignements théoriques et pratiques en centre de formation
- ▶ Des périodes de mise en situation professionnelle en structure

Cette organisation permet une montée en compétences progressive, directement liée à la réalité du terrain.

Points forts de la formation :

- ▶ Formation polyvalente et professionnalisante
- ▶ Place importante accordée à la pratique
- ▶ Apprentissage en situation réelle
- ▶ Accompagnement individualisé des stagiaires
- ▶ Diplôme reconnu par l'État
- ▶ Forte employabilité dans le secteur sportif

Langue d'enseignement :

Cette formation est dispensée en **langue française**.

Qualification des intervenants :

Notre équipe pédagogique mixte est constituée :

- ▶ De professionnels expérimentés ayant une expérience de l'environnement sportif.
- ▶ D'intervenants ayant un diplôme requis pour les matières enseignées ou les diplômes nécessaires à l'enseignement de leur module.

Tarifs :

Notre grille tarifaire est disponible sur notre site

Modalités et conditions d'inscriptions :

Téléchargez notre dossier de candidature sur notre site

Délais d'accès :

Cf : calendrier de formation

Conditions générales de vente :

Disponibles sur notre site.

**MON
COMPTE
FORMATION**

Contenu de la formation :

Une formation organisée en trois blocs de compétences

Bloc 1 – Concevoir et mettre en oeuvre un projet d'animation sportive

Ce bloc permet d'apprendre à :

- ▶ Comprendre le fonctionnement d'une structure sportive ou associative
- ▶ Analyser les besoins des différents publics (enfants, adolescents, adultes, seniors)
- ▶ Concevoir un projet d'animation sportive adapté au contexte et aux objectifs de la structure
- ▶ Travailler en équipe et s'inscrire dans une dynamique professionnelle
- ▶ Intégrer les valeurs éducatives, citoyennes et inclusives du sport

Finalité du bloc : Évaluer la capacité du candidat à concevoir, planifier, mettre en oeuvre et évaluer un projet d'animation inscrit dans celui de la structure d'alternance.

Bloc 2 – Valoriser les activités et les projets de la structure

Ce bloc vise à développer la capacité à :

- ▶ Accueillir, informer et orienter les publics
- ▶ Présenter et promouvoir les activités sportives proposées
- ▶ Participer à la communication et à la vie de la structure
- ▶ Contribuer à la fidélisation des pratiquants
- ▶ Adopter une posture professionnelle responsable

Finalité du bloc : Vérifier la capacité du candidat à mettre en valeur les activités et les projets, notamment par la communication interne/externe.

Bloc 3 – Concevoir, animer et sécuriser des séances sportives

Ce bloc constitue le coeur du métier d'éducateur sportif. Il permet d'apprendre à :

- ▶ Préparer et encadrer des séances et cycles d'activités physiques
- ▶ Intervenir dans trois grandes familles d'activités :
 - ▶ Activités physiques d'entretien corporel
 - ▶ Jeux sportifs et activités collectives
 - ▶ Activités physiques en espace naturel
- ▶ Adapter les contenus au niveau et aux capacités des pratiquants
- ▶ Assurer la sécurité des personnes et des lieux de pratique
- ▶ Évaluer les séances et faire évoluer ses interventions

Finalité du bloc :

BC3.1 > Vérifier la capacité du candidat à :

- concevoir trois cycles complets (APEC, APJS, APEN) de 6 séances consécutives, chacun destiné à un public différent. Animer une séance de 45 à 90 minutes issue de l'un de ces cycles.

BC3.2 > Évaluer la capacité du candidat à la conduite en sécurité d'au moins deux nouvelles activités, issues d'au moins deux domaines différents.

